

Qu'est ce qu'un SCOT

Un document d'urbanisme qui a force de droit

La traduction d'un projet de territoire à 15 ou 20 ans

Un projet d'organisation de l'espace et de cohérence entre les différentes vocations du territoire



Pourquoi un SCOT

Une forte pression résidentielle (-40 ha/an)

Des équilibres menacés entre vocation
habitat/ vocations économiques

Un cadre de vie et un environnement
Grignoté

Quel futur pour l'Avant Pays Savoyard ?



Le SCOT sur quel territoire ?

4 cantons (Yenne, St Genix, Pont de Beauvoisin, Les Echelles)

5 communautés de communes

47 communes et 28 000 habitants



Le SCOT: ça se construit comment ?

Le maître d'ouvrage : le Syndicat Mixte de l'Avant
Pays Savoyard

L'instance de décision: le conseil Syndical

Le suivi régulier : le comité de pilotage

Le montage: le comité technique

La réflexion: les commissions territoriales et
thématiques, le séminaires

Les étapes d'un SCOT

Le diagnostic du territoire avec un état initial de l'environnement (fin janvier 2010)



la vision partagée du territoire aujourd'hui

Le projet d'Aménagement et de développement du territoire (fin juin 2010)



Les objectifs fixés en matière d'occupation du territoire

Le document d'orientation général (1er trimestre 2011 puis enquête publique)



Les prescriptions concrètes qui s'imposeront aux POS ou PLU